



Offre Psychiatre CDI H/F

Mode d'exercice : Salarié

Temps de travail : Temps plein

Localisation : Département du Lot

Spécialité : Médecin Psychiatre

Institut Camille MIRET :

L'association gestionnaire est l'institut Camille Miret à Leyme qui compte plus de 1 100 salariés sur le département. Ses projets portent essentiellement sur le développement des services et établissements dédiés au champ du handicap psychique pour lequel une double expertise sanitaire et médico-sociale constitue une garantie de savoir-faire.

L'institut est une association 1901 qui gère 15 Etablissements et emploie 1100 salariés. Ces 15 établissements se composent de :

- 2 établissements sanitaires avec 1 hôpital psychiatrique de 250 lits et places pour 650 salariés et 1 SSR polyvalent de 30 places
- 13 établissements sociaux et médicaux sociaux (MAS, IME, SESSAD, FOC, SSIAD, plateforme de répit, accueil de jour, résidences sociales...).

Le département est dynamique, verdoyant, et la qualité de vie y est très agréable. C'est également un département chargé d'Histoire avec plus de 420 monuments historiques et sites touristiques.

La politique managériale de l'ICM est axée sur la qualité de vie au travail, le management collaboratif et la bienveillance.

Périmètre d'intervention du médecin :

Le psychiatre intervient dans le dispositif Réhabilitation Psycho-Social sur l'ensemble du département du Lot. Le Centre Hospitalier Jean-Pierre FALRET, se situe à Leyme (1 heure de Brive la Gaillarde et Cahors, 1 heure 30 de Montauban, 2 heures de Toulouse) et une quinzaine de sites de proximité répartis sur l'ensemble du département pour répondre aux besoins de la population lotoise (Cahors, Figeac, Souillac, Saint-Céré, etc...).

[Il s'agit de participer à l'élaboration du projet RPS sur le département du Lot et en accompagner la mise en œuvre.](#)

Activités principales du poste

Sur le domaine médical

- ✓ Exercice de l'activité clinique
- ✓ Assurer les consultations et/ou les thérapies et les suivis des familles
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge
- ✓ assurer la prévention, le dépistage, le diagnostic et les soins des patients
- ✓ Organisation des soins et des prises en charge

Sur le domaine de la gestion administratif et de projet

- ✓ Elaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et décider du projet de soin ainsi que s'assurer de sa mise en œuvre
- ✓ Soutenir la réflexion de l'équipe pluri professionnelle au travers de réunions théorico-cliniques
- ✓ Participer à la politique qualité, à la gestion des risques et à l'évaluation des pratiques professionnelles
- ✓ Veiller à la bonne tenue du dossier informatisé des usagers, et à la transmission des informations médicales
- ✓ [Veiller à la coordination des relations avec le réseau et les partenaires](#)
- ✓ [Avoir une connaissance des différentes missions des instances et des organisations départementales et créer un réseau en particulier avec le Médico-Social.](#)

Salaires et avantages

Rémunération CCN51 ou grille de praticien hospitalier pour les PH détachés de la fonction publique

Négociation possible selon diplôme et expériences

Astreintes opérationnelles rémunérées

Logement de fonction possible ou indemnité de logement

27 jours de congés, 27 jours de RTT et 11 jours Fériés pour un temps plein

Le Profil

- ✓ Diplôme de médecin spécialiste en psychiatrie
- ✓ Inscription au Conseil de l'Ordre des médecins en France

Qualités professionnelles requises :

- ✓ Savoir négocier avec les différents interlocuteurs internes et externes
- ✓ Etre en capacité de développer des réseaux et partenariats
- ✓ S'adapter aux besoins des patients
- ✓ Etre en capacité de travailler en équipe pluridisciplinaires
- ✓ Savoir s'adapter de manière réactive aux besoins des services

Pour plus d'informations :

Contact :

Mme DANIEWSKI, DRH
Institut Camille Miret
375 route de Lacapelle Marival
46120 LEYME

cristelle.daniewski@icm46.org

Tél : 05.65.10.21.14